

Maître E, qui es-tu ?

Document à l'intention de ceux qui voudraient pouvoir répondre à toutes les questions qu'on leur pose à propos de leur nouvelle identité professionnelle.

POURQUOI ?

La médiation accueille le désordre. Le maître E aide à prévenir les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire. Il porte un regard positif et croit aux potentialités des élèves, fondement de toute action pédagogique.

POUR QUI ?

*Pour l'élève qui manifeste des difficultés à comprendre et à apprendre, qui nécessite une prise en charge spécialisée dans les domaines de la conceptualisation, de l'abstraction, du raisonnement logique, des opérations cognitives.

*Pour l'élève qui a besoin de restaurer le désir d'apprendre et valoriser l'image de soi.

QUAND ?

*Quand la prévention des difficultés s'avère nécessaire.

*A la demande de l'enseignant, quand l'aide pédagogique différenciée en classe s'est révélée insuffisante pour répondre aux besoins particuliers de l'enfant.

*Quand les difficultés sont marquées et qu'il est devenu indispensable de les analyser d'une manière approfondie.

*Quand l'aide spécialisée à dominante pédagogique semble la plus appropriée après observation, et concertation.

DANS QUELS BUTS ?

*Etablir avec l'élève les objectifs en vue desquels il peut se mobiliser pour favoriser la conquête d'acquisitions qui n'ont pu être faites dans les activités ordinaires d'enseignement.

*Améliorer la capacité de l'élève :

- à dépasser les difficultés éprouvées dans les apprentissages
- à reconsidérer le statut de l'erreur
- à maîtriser des méthodes et des techniques de travail
- à conceptualiser, faire des liens, avoir des stratégies, construire des procédures
- à prendre conscience de ses progrès, analyser les succès, faire l'expérience de la réussite et s'appuyer sur elle pour restaurer l'envie d'apprendre.
- à stabiliser les acquisitions et les transférer dans la classe.

PAR QUELS MOYENS ?

*Une observation et une évaluation fine dans les domaines qui font obstacle.

*Un contrat d'aide défini en partenariat avec l'enfant, l'enseignant, la famille et le maître spécialisé.

*L'élaboration d'un projet d'aide individuel qui énonce les objectifs à atteindre, prévoit les démarches et supports, indique les modalités d'évaluation et le dispositif choisi : espace, temps, mode d'intervention (ex : travail en petits groupes, 2 fois par semaine min.)

*L'évaluation des avancées, progrès et réajustement du projet.

COMMENT ?

- En utilisant des stratégies différentes mais complémentaires de celles employées dans la classe avec des exigences de même ordre par rapport au cadre des programmes. Il ne s'agit ni de soutien, ni de rattrapage, ni de renforcement mais de la mise en place d'une remédiation afin de favoriser les liens entre l'élève et le savoir.
- En suscitant l'expérience de la réussite
- En innovant au quotidien afin de tenter de dépasser les difficultés de conceptualisation des élèves. Le maître E est un chercheur permanent !
- En promouvant une dynamique autour de l'enfant : concertations, synthèses, équipes éducatives...
- En contribuant à modifier le regard des enseignants porté sur l'élève en difficulté, en étant médiateur entre l'école et la famille.
- En aidant les familles à changer leurs représentations de l'école.

QUI ?

*Le maître E n'est pas un expert indépendant, c'est un professionnel qui partage ses compétences avec l'enseignant et collabore avec lui pour renforcer la qualité du suivi des élèves.

*Le RASED constitue un dispositif-ressource complémentaire à l'équipe enseignante pour contribuer à la réussite de tous les élèves.

*Il met en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées et différenciées dans la norme des programmes et du projet d'école. Sa connaissance des textes réglementaires et de la didactique lui permet de rechercher les conditions optimales d'apprentissage.